



Attestation de conduite en sécurité épareuse et broyeur d'accotement

Public

- Salariés utilisant un tracteur épareuse et en conséquence être titulaire de l'autorisation de conduite consécutive à la formation obligatoire.

Prérequis et modalités d'accès

- **06 participants maximum**
- Aptitude médicale
- Permis B si circulation sur la voie publique
- Admission après positionnement téléphonique et réception bulletin inscription
- Accessible aux personnes en situation de handicap

Date : A déterminer

Durée : 1 journée, soit 7 heures

Lieu : A déterminer en fonction du plateau technique

Financement et statut

- Formation intra-entreprise : sur devis
- Formation en inter-entreprise : 245,00€ / pers

Objectifs de la formation

Etre capable de conduire et d'utiliser un tracteur épareuse ou broyeur d'accotement en fonction des contraintes liées à l'environnement et de la zone d'évolution

Contenu

- Respecter la réglementation
- Respecter l'implantation en tant que conducteur
- Etre en conformité avec le code de la route sur la voie publique
- Utiliser correctement les gestes de commandement
- Déterminer la faisabilité du positionnement
- Mettre en œuvre les règles de sécurité en fonction des zones d'évolution

Certification délivrée

Attestation de formation permettant à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite.

Responsable de formation

Rémi BOUILLET

Formateur expert en conduite d'engins agricoles

